



Appel à candidature pour un poste d'Ingénieur forestier (H/F)
au sein du CRPF Bretagne-Pays de la Loire
Délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière

EMPLOI PROPOSE

Intitulé du poste :	Ingénieur Forestier chargé de mission (H/F) Appui à la mise en œuvre d'une « Charte forestière de territoire » en Sarthe
Type de contrat :	CDD de 11 mois à temps incomplet (0,5 équivalent temps plein) de droit public sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986) avec possible reconduction, Un mi-temps complémentaire sera proposé simultanément par la Communauté de Communes de l'Orée de Bercé Belinois en Sarthe pour l'animation de cette Charte. Ce poste est proposé en interne à titre de mobilité et en externe
Catégorie d'emploi :	A
Rémunération :	Selon barème des rémunérations du CNPF (en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure) - Ingénieur de 0 à 2 ans d'expérience : 2 638€ bruts et de 2 ans à 5 ans d'expérience : 2 942€ bruts à temps plein.
Localisation :	72700 ALLONNES (antenne CRPF de la Sarthe)
Prise de poste :	1^{er} février 2022

PRESENTATION DU CNPF

Le CNPF (Centre National de la Propriété Forestière) a pour mission de développer, orienter et améliorer la production des forêts privées en promouvant une gestion forestière durable auprès des propriétaires forestiers privés.

C'est un établissement public de l'Etat placé sous la tutelle du ministère chargé de la forêt. Dans le cadre d'orientations nationales définies par le Conseil d'administration et d'un Contrat d'objectifs et de performance avec l'Etat, les 11 délégations régionales (CRPF), coordonnées par une direction générale, organisent et réalisent les missions de l'Etablissement auprès des propriétaires forestiers en région.

Chaque CRPF dispose d'un conseil de centre composé d'élus des propriétaires forestiers de la région, chargé notamment de l'agrément des documents de gestion durable (DGD) et de la priorisation des actions de développement forestier.

En Bretagne Pays de la Loire, la forêt couvre 640 000 ha dont 90% de forêt privée. La délégation Bretagne-Pays de la Loire du CRPF est composée de 30 personnels techniques et administratifs implantés sur 9 départements, au service des propriétaires forestiers de la région.

DESCRIPTION DU POSTE

En partenariat avec les acteurs locaux, la Communauté de Communes de l'Orée de Bercé Belinois a lancé en 2014 une réflexion sur la mise en place d'une Charte forestière de territoire. Un état des lieux et un plan d'actions ont été validés par le Conseil communautaire début 2015. La charte forestière a été signée par tous les partenaires en 2018.

Depuis 3 années, le CRPF Bretagne-Pays de la Loire accompagne la mise en œuvre des actions forestières de la charte, aux côtés de la communauté de communes.

La charte étant un succès sur le territoire, le CRPF et la communauté de communes proposent de poursuivre l'animation et de recruter un animateur.

Sous l'autorité du directeur du CRPF Bretagne Pays de la Loire, le (la) chargé(e) de mission aura pour rôle de mener à bien le programme d'actions forêt établi dans cette Charte forestière de territoire :

- Animer la mise en place de chantiers groupés,
- Promouvoir la gestion durable des forêts sur le territoire,
- Préparer la formation des propriétaires forestiers à la sylviculture,
- Développer la charte sur les territoires voisins.

PROFIL RECHERCHE

Formation et expérience :

- Niveau bac + 5, ingénieur forestier ou diplôme équivalent avec solide formation forestière

Compétences et qualités requises :

- Bonnes connaissances forestières et environnementales ;
- Connaissances en pédologie et gestion des peuplements feuillus et résineux ;
- Qualités rédactionnelles, maîtrise des outils classiques de la bureautique ;
- Maîtrise des logiciels de cartographie de préférence Mapinfo ou QGIS ;
- Dynamisme, capacités d'initiative et bon relationnel ;
- Attirance pour le développement forestier ;
- Permis B indispensable.

AVANTAGES

- 25 jours de congés annuels et 19 jours RTT soit au total 44 jours de repos (variation en fonction des horaires hebdomadaires)
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 8 €, pris en charge à 60% par l'employeur
- Télétravail envisageable à hauteur de 1 jour par semaine après 1 an de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire)
- Remboursement des abonnements de transport (domicile-travail) à hauteur de 50%
- Véhicule de service ou remboursement de frais si usage d'un véhicule personnel

PERSONNES A CONTACTER

- Arnaud GUYON, Directeur du CRPF - 02 40 76 93 55 - arnaud.guyon@cnpf.fr
- Carole LE NENA, Ingénieur développement forestier - 02 40 76 93 03 - carole.le-nena@cnpf.fr

DEPOT DE CANDIDATURE

Envoyer pour réception effective avant le 3 janvier 2022 un dossier comprenant :

- une lettre manuscrite de motivation ciblée sur le profil du poste
- un curriculum vitæ détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles

à

Monsieur le Directeur du CRPF de Bretagne-Pays de la Loire,
36 avenue de la Bouvardière
44800 SAINT-HERBLAIN
et par mail à : paysdeloire@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s par téléphone ou courriel à se présenter devant une **Commission de sélection** qui se tiendra **mi-janvier 2022 à Ecommoy (Sarthe)**.